

Ecole Élémentaire de Saint Macaire  
15 rue de Verdun  
05 56 63 20 60  
[ce.0331179c@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0331179c@ac-bordeaux.fr)

Commune : SAINT MACAIRE

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE**

**Mardi 19 mars 2024**

Circonscription SUD ENTRE DEUX MERS

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) : Pauline BARRIEU**

Equipe pédagogique :	Mmes Lelièvre, Ducouret, Cherfils, Duru et Mr Mangenot
Le maire ou son représentant :	Mr Scaravetti, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires
L'IEN ou son représentant	
Invités (personnel municipal...) :	Mme Gaury, directrice du périscolaire
Parents d'élèves élus :	Mmes Pattée, Simonin, Gorry et Xandri

**Début du conseil d'école : 18h00**

**Secrétaires de séance : Aurore PATTEE (RPE) et Emilie DUCOURET (PE)**

**EDUCATION NATIONALE**

**I) Parcours de l'élève**

**a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève**

Les APC : 3 x 30mn par semaine du 26/09/23 au 31/05/24

Quelques chiffres depuis le début de l'année :

- 17 équipes éducatives (orientation, scolarité, comportement...)
- 18 ESS
- 15 élèves avec PPRE
- 7 PAI
- 15 MOPPS (mise en œuvre du PPS)

Réitération de la demande d'un enseignant EFIV → 12 élèves issus de la communauté des gens du voyage avec un retard important par rapport à leur classe d'âge.

**b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance**

**Psychologue scolaire : Mme Nitaro**

**Information préoccupante :** Carence familiale, capacité à devenir un citoyen mise en danger → CRIP (cellule départementale de recueil des IP) → **assistantes sociales** si besoin d'intervention dans les familles.

**Signalement :** Danger grave et imminent → **Substitut du Procureur** chargé des mineurs (conséquences pénales dans les familles).

**119** → Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger / 24h/24 et 7j/7.

**Rôle du médecin scolaire** → Evaluation médicale de la situation / Si constatation de danger avéré, il en rend compte aux services départementaux compétents (CRIP) et/ou au procureur.

**PMI** = Protection Maternelle et Infantile = service de protection maternelle et infantile.

### c) Présentation des résultats aux évaluations nationales

CP, CE1 et CM1 nationales : passation, saisie et synthèse normées

Outil statistique et à l'interne de l'école d'évaluation diagnostique.

Evaluations repères : parutions de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

#### CP :

##### → Français :

- Compétence la moins maîtrisée : « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre »
- Compétence la plus maîtrisée : « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent »

##### → Mathématiques :

- Compétences les moins maîtrisées : « Résoudre des problèmes » ; « Comparer des nombres » ; « Placer un nombre sur une droite graduée »
- Compétences les mieux maîtrisées : « Lire des nombres entiers » ; « Reproduire un assemblage »

Par rapport au réseau du collège : de bons résultats dans l'ensemble.

→ Résultats trop faibles sur la compétence « Ecrire des nombres entiers »

Par rapport au département et à la circonscription : des résultats hétérogènes.

##### → Compétences à travailler :

- Reconnaître les différentes écritures d'une lettre
- Manipuler des syllabes
- Comprendre des mots, des phrases et des textes à l'oral
- Ecrire des nombres entiers
- Comparer des nombres

#### CE1 :

##### → Français :

- Compétence la moins maîtrisée : « Comprendre des phrases à l'oral »
- Compétence la plus maîtrisée : « Ecrire des syllabes »

##### → Mathématiques :

- Compétences les moins maîtrisées : « Résoudre des problèmes » ; « Additionner » ; « Placer un nombre sur une droite graduée »
- Compétences les mieux maîtrisées : « Lire des nombres entiers » ; « Calculer mentalement »

Par rapport au réseau du collège : de très bons résultats dans l'ensemble.

- ➔ Résultats trop faibles sur la compétence « Comprendre des phrases à l'oral »

Par rapport au département et à la circonscription : des bons résultats dans l'ensemble.

- ➔ Compétences à travailler :
  - Comprendre des phrases à l'oral
  - Additionner
  - Résoudre des problèmes
  - Reproduire un assemblage

CM1 :

- ➔ Français :
  - Compétences les moins maîtrisées : « Identifier la relation sujet-verbe » ; « Lire à voix haute un texte »
  - Compétence la plus maîtrisée : « Comprendre un texte lu seul(e) »
- ➔ Mathématiques :
  - Compétences les moins maîtrisées : « Multiplication » ; « Mémoriser des faits numériques » ; « Mémoriser des procédures »
  - Compétences les mieux maîtrisées : « Addition » ; « Ecrire des nombres entiers »

Par rapport au réseau du collège : des résultats fragiles dans l'ensemble.

- ➔ Résultats trop faibles sur les compétences
  - « Identifier la relation sujet-verbe »
  - « Comprendre des textes à l'oral »
  - « Lire à voix haute un texte »
  - « Placer un nombre sur une ligne graduée »
  - « Poser et calculer »
  - Addition, soustraction, multiplication
  - Mémoriser des faits numériques, des procédures
  - Résoudre des problèmes

Par rapport au département et à la circonscription : des résultats fragiles dans l'ensemble.

- ➔ Compétences à travailler :
  - Identifier la relation sujet-verbe
  - Savoir trouver des mots de la même famille
  - Comprendre des textes à l'oral
  - Lire à voix haute un texte
  - Placer un nombre sur une ligne graduée
  - Poser et calculer
  - Addition, soustraction, multiplication
  - Mémoriser des faits numériques, des procédures
  - Résoudre des problèmes

## II) Projets et vie de l'école

### a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes à l'école

#### CP

- Activités autour du sport (APQ)
- Initiation au judo
- Course d'orientation aux remparts
- Séjour avec nuitée à Cassen autour du sport

#### CE1/CE2 A

- Elevage de papillons
- Production écrite autour d'un album sans texte : la petite goutte d'eau
- Séjour avec nuitée à Cassen autour du sport
- Promenade autour du monde (art/production écrite)

#### CE1/CE2 B

- Elevage de papillons
- Production écrite autour d'un album sans texte : la petite goutte d'eau
- Initiation au judo
- Séjour avec nuitée à Cassen autour du sport

#### CM1/CM2 A et B

- DANSONS (4 saisons à Gradignan) :
- 13 mai : 2 créneaux (17h-18h et 18h-19h) pour un atelier parent/enfant
- Micro-fusées
- Séjour avec nuitées : Vendays-Montalivet
- 1jour1actu en EMC (1 fois par période)

#### Projets collectifs :

- Accessibilité à la lecture – **MEDIATHEQUE**
- Natation – **SPADIUM**
- Potager – **AURINGLETA** (entretien et découverte du potager)
- Opéra Rock – **ARDILLA** (avec projet d'écriture du CE1 au CM2)
- Expositions artistiques – **SIMONE ET LES MAUHARGATS**
- Découverte d'une langue régionale – **OCCITAN** (CE1 au CM2)
- Participation au programme **PHARE** avec création d'affiches par certaines classes
- Cours d'arabe pour les enfants volontaires du secteur le jeudi soir

### b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

#### Conseil Ecole/collège :

##### ➔ Evaluations nationales 6<sup>ème</sup> :

- o 123 Elèves évalués
- o Des évaluations de 50 min
  - Inscrites dans des blocs de 2h
  - Les questions sont fonction des réponses précédentes

- Double évaluation ?
  - Contenu en mathématiques et en Français
  - Mais aussi d'aisance informatique : maîtrise de l'outil, aisance devant un questionnaire en ligne, maîtrise et rapidité au clavier
- Un test de Fluence
- Indicateurs fournis
  - 3 niveaux : Satisfaisant, Fragile, A besoins
- Pas de note quantitative sur 10 ou 20
- Positionnement qualitatif en 3 groupes
  - Les élèves du groupe « A besoins » sont ceux pour lesquels on peut considérer qu'un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises est nécessaire.
  - Les élèves du groupe « Fragile » sont ceux dont les savoirs et compétences doivent être renforcés.
  - Les élèves du groupe « Satisfaisant » sont ceux pour lesquels les prérequis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.

### Compétences les plus fragiles en 6<sup>ème</sup> :

#### En français :

- Comprendre et mobiliser le lexique
- Comprendre un texte
- Mémoriser l'orthographe

#### En mathématiques :

- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres et des grandeurs
- Connaître et utiliser des notions de géométrie
- Connaître les nombres et les utiliser dans le calcul

### Axes de travail pour l'année 2023/2024 :

- Compréhension des textes
- Enrichissement du lexique
- Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique en mathématiques
- Maîtriser les différentes représentations du nombre et les utiliser

### Liaison CM2/6<sup>ème</sup> :

1. Cross CM1/CM2/6<sup>ème</sup>
2. Journée d'intégration des CM2
3. Accueil des parents des élèves de CM2

### Liaison GS/CP :

1. Période 1 : Course en relais GS/CP/CE1
2. Période 2 : Fabrication des objets de Noël
3. Période 3 : Partage de la galette des rois
4. Période 4 : Rencontre handisport
5. Période 5 : Accueil des GS + lecture partagée
6. Liaison de correspondance annuelle

### Liaison parents / école :

1. Mise en place d'une charte école/famille à partir de la rentrée de septembre 2024.
2. Accueil des familles au sein de l'école : semaine du 08 avril
  - CP/CE1 et CE1/CE2 B : Activités autour du 100ème jour (vendredi 12 avril)
  - CE1/CE2 A : Ateliers cuisine (jeudi 11 avril 2024 à 10h30)
  - CM1/CM2 : Tirs de micro-fusées (jeudi 11 avril)

### c) Préparation rentrée 2023/2023

#### Montée pédagogique :

CP → 14 (dont 1 maintien)  
CE1 → 12  
CE2 → 17 dont 2 ULIS  
CM1 → 25 dont 2 ULIS (dont 1 passage anticipé)  
CM2 → 29 dont 1 ULIS (dont 1 maintien)

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

#### CR PPMS Attentat-Intrusion :

##### **Mardi 28 novembre à 11h00.**

Test d'évacuation de l'école vers son lieu de repli (chapelle / salle des fêtes / mairie).

Situation : intrusion d'un individu dans la cour de récréation.

Vérification du groupe WhatsApp PPMS (envoyer un message quand on est en sécurité).

Remarques : Tous les élèves et les personnels de l'école ont évacué et se sont rendus rapidement sur leur lieu de repli (défini en début d'année scolaire). Les boîtiers permettant la répétition de l'alarme sonore doivent cependant être révisés car ceux du bâtiment à étage ne fonctionnent plus. Les classes de CM1/CM2 doivent apprendre à évacuer silencieusement. Un travail sera amorcé avec eux dans l'année. Tous les enseignants disposaient des clés nécessaires. Cependant, certains PAI et cahier d'appel ont été oubliés. Le comptage des élèves s'est effectué sans problème. La communication s'est établie avec fluidité entre les différents personnels. La fin de l'exercice a été annoncée une fois que tout le monde était en sécurité dans son lieu de repli.

#### Prochains exercices :

- Incendie (inopiné) → avant le vendredi 12 avril
- PPMS Risques Majeurs → avant le vendredi 12 avril
- PPMS Attentat / Intrusion → jeudi 16 mai à 11h

#### b) Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire

Présentation des conclusions par Mme Ducouret, présidente.

c) Budgets municipaux

Renouvellement de la demande pour les fournitures : 50 euros par élève

→ Soumis au vote du conseil municipal.

Participation exceptionnelle à des projets de classe : sur demande des enseignants.

Pronote : Prévision d'un budget pour le financement ?

160€ HT annuel + 2,50€ HT par élève

---

**MAIRIE**

**I) Travaux et investissements pour 2022/2023**

a) Travaux de l'école

**Travaux : réalisations faites et prévues**

- Changement des luminaires en LED
- Rehaussement du mur séparant le parking et l'école
- Installation d'un local de sport sous le préau
- Pause de films occultants sur les fenêtres du bas de l'école

**En attente :**

- Changement des sonnettes

b) Investissements

Remerciement de la municipalité pour la subvention demandée pour financer des déplacements : CASSEN (cycle 2) et VENDAYS-MONTALIVET (cycle 3)

- Demande d'équipement en matériel informatique (NEFLE en attente) et attente du retour de gironde numérique
- Demande de réfection des toilettes
- Demande d'entretien régulier de la cour de récréation. Le nouveau revêtement s'abîme déjà (effritement). L'entreprise COLAS a été contactée et doit venir constater.
- Demande de mobilier scolaire : 14 bureaux + chaises (cycle 3). Mr Scaravetti propose aux enseignants de lister leurs besoins et d'effectuer un devis via UGAP.
- Tables de ping-pong
- Mobilier classes flexibles : Z-TOOL

*Fin du conseil d'école : 20h00*

---

Fait à Saint-Macaire le 28 mars 2024

La Directrice, Pauline BARRIEU  
Présidente du Conseil d'École

Les Secrétaires de séance : Aurore PATTEE  
Emilie DUCOURET

### Annexe 1 – Les dispositifs d'aides pour les élèves

	<b>PPS</b> <b>Projet Personnalisé de</b> <b>Scolarisation</b> <b>Dispositif relevant de la</b> <b>MDPH</b>	<b>PAP</b> <b>Plan d'Accompagnement</b> <b>Personnalisé</b> <b>Dispositif interne à l'établissement</b>	<b>PPRE</b> <b>Programme Personnalisé</b> <b>de Réussite Éducative</b> <b>Dispositif purement</b> <b>pédagogique</b>	<b>PAI</b> <b>Projet d'Accueil</b> <b>Individualisé</b> <b>Dispositif interne à</b> <b>l'établissement</b>
<b>Pour qui ?</b>	Le PPS s'adresse aux élèves reconnus « handicapés » par la CDA ( Commission des Droits et de l'Autonomie relevant de la MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées). Selon sa sévérité, la dyslexie peut être reconnue comme handicap par la CDA <a href="#">selon ce guide barème</a>	Le PAP concerne les élèves atteints de troubles des apprentissages évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : trouble spécifique du langage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie ...)	Le PPRE peut être établi pour des élèves dont les connaissances et les compétences scolaires spécifiques ne sont pas maîtrisées ou qui risquent de ne pas être maîtrisées.  Le PPRE est obligatoire en cas de redoublement	Le PAI concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire...
<b>Pourquoi ?</b>	Le PPS consiste à mettre en place selon les besoins de l'élève : •L'orientation scolaire : ULIS, CLIS ,classe ordinaire, cours à domicile •L'aménagement de la scolarité : prise en charge extérieure durant les heures scolaires (orthophoniste, psychologue, répétiteur CNED...) •L'aménagement pédagogique : adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopiés des cours...) •Les mesures d'accompagnement : auxiliaire de vie scolaire, SESSAD, orthophoniste... •L'attribution de matériels pédagogiques adaptés : ordinateur... •L'aménagement des examens et concours (tiers temps, secrétaire ...)	Le PAP, c'est permettre : •L'aménagement de la scolarité : prise en charge extérieure durant les heures scolaires (orthophoniste, psychologue, répétiteur CNED...) •Un suivi tous au long de la scolarité • un aménagement pédagogique d'un point de vue adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopiés des cours, aménagement des contrôles...) • Le PAP ne donne pas automatiquement droit aux aménagements des examens. Mais c'est une condition nécessaire pour en faire la demande.	Le PPRE, c'est permettre : •La mise en place d'un soutien pédagogique spécifique (pendant le temps scolaire et en dehors) de manière modulable mais pour une courte durée.	Le PAI, c'est permettre : •La possibilité de traitement médical au sein de l'établissement. Le PAI selon les textes ne permet pas un aménagement pédagogique d'un point de vue adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopiés des cours...).